



Communiqué de presse
Rodez, Mardi 20 Septembre 2022

Agriculture, Rats taupiers

La FDGDON 12 demande la prise en compte des pertes de cultures par le FMSE.

Face à l'ampleur de la sécheresse accentuée par les dégâts des campagnols, les FDGDON du Massif Central ont demandé au Conseil d'Administration du FMSE (Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental) la prise en compte des pertes de fourrages.

Même si pour l'heure, nous n'avons aucune certitude quant au montant que cela pourrait représenter, ni quand la mesure pourrait être adoptée, **seuls les exploitants qui auront un contrat de lutte en 2022 pourront prétendre à cette indemnisation si elle est votée.**

A ce jour, la FDGDON 12 n'a enregistré qu'une soixantaine de contrats (contre 1000 dans le Cantal par exemple). Aussi nous invitons tous les agriculteurs victimes à se rapprocher de la FDGDON 12 pour signer un contrat. **Les contrats doivent avoir été signés avant le 15 octobre 2022 pour être éligibles à l'aide FMSE.**

Quels sont les engagements ?

Un contrat de lutte est un document signé pour cinq ans entre un exploitant et l'organisme à vocation sanitaire (OVS), à savoir la FDGDON 12.

Il atteste de l'engagement de l'exploitant à lutter sur son exploitation au cours d'une période donnée.

A partir d'un diagnostic de l'exploitation réalisé par l'exploitant, il décrit les stratégies de lutte qui seront mises en œuvre sur l'exploitation.

Ce contrat, coûte 550 € nets de taxe (110 €/an pendant 5 ans). Le montant de l'adhésion annuelle à la FDGDON (30 €) est inclus dans les 110 €/an.

Quels avantages ?

Le FMSE subventionne à 75 % en moyenne le coût de la lutte : pièges, appâts, travail en prestation, labour etc.

Quelles sont les techniques de lutte disponibles ?

La lutte chimique, le piégeage, l'installation de nichoir ou de perchoir, le travail du sol sur prairie (décompacteur, charrue).

La Bromadiolone n'étant plus autorisée, des essais réalisés en Auvergne ont démontré l'efficacité d'une nouvelle molécule de phosphore de zinc, avec des résultats identiques. Le Ratron GW, (nom commercial de cette molécule) est disponible dans la plupart des magasins d'agrofournitures.

Comme toutes les études sur cette problématique le montrent et comme nous le préconisons depuis des années : **seule une lutte précoce à basse densité et collective** pourra permettre de limiter durablement la présence de ces ravageurs sur nos territoires.

Pour plus de renseignements, contactez la FDGDON 12 au 06.38.53.51.73